

195 listes en piste dans les villes du département

DES élus, on en cherche parfois. Des candidats, on en trouve toujours... Cette année, ils seront ainsi 195 à mener une liste et à convoiter le fauteuil de maire dans l'une des 52 villes de plus de 3500 habitants que compte le Var. Soit une dizaine de plus qu'en 2001. La liste a été arrêtée hier à 18 heures en préfecture, heure limite fixée pour le dépôt des candidatures. Après validation par le ministre de l'Intérieur, le casting sera donc bouclé. De même pour l'ordre officiel, donc celui des panneaux d'affichage, qui a été déterminé en fin de journée par tirage au sort.

Jusqu'au 29 février dans les petites communes

Dans les communes de moins de 3500 habitants, le temps n'est pas encore compté : les listes ne sont pas déposées en préfecture et les bulletins de vote peuvent être présentés jusqu'au 29 février.



L'ordre officiel des listes a été tiré au sort, hier soir en préfecture.

(Photo Gérard Raynaud)

Dans l'un ou l'autre des cas, la date fatidique reste la même : le 9 mars au soir, avant un second tour de piste le 16, si nécessaire. Dans les grandes villes, la donne

est désormais simple pour les candidats : ils doivent atteindre la barre des 10 % pour prétendre se maintenir au second tour et, bien sûr, réaliser plus de 50 % des voix

pour être élus.

En 2001, toutes communes comprises, plus d'une soixantaine de maires avaient emporté la mise dès le premier tour de scrutin. Combien cette fois-ci? Sans lire dans le marc de café, on peut déjà annoncer qu'un seul round suffira à Carqueiranne, Grimaud, Le Lavandou, Lorgues, Montauroux, Puget, Roquebrune, Saint-Zacharie et La Valette. Dans ces villes, seuls deux candidats se sont en effet déclarés.

Neuf listes à Hyères

Ailleurs, c'est souvent l'embouteillage. La palme revient à la ville d'Hyères, où neuf listes se disputent la succession de Léopold Riondale, maire emblématique décédé hier (*lire en page 6*). Les dissidences à droite, les divisions à gauche, garnissent aussi les starting-blocks du côté de La Seyne-sur-Mer et, traditionnellement, dans toutes les plus grandes villes

(Toulon, Draguignan, Brignoles). Certaines villes de moindre importance, livrées à des guerres de succession ou confrontées à l'explosion des majorités sortantes, ne sont pas en reste. Ainsi, 6 listes s'affrontent à Solliès-Pont, 5 à La Farlède et à Saint-Maximin. Ailleurs, la campagne a cristallisé autour de la personnalité du sortant. L'ambiance explosive de Six-Fours a ainsi engendré six listes. Ce casting électoral permet aussi de repérer les communes prioritaires pour chaque parti. Exemple : la gauche laisse la droite gérer seule ses propres affaires - et ses querelles - à Roquebrune, Saint-Tropez, Le Lavandou, Sainte-Maxime.

L. R.

Toutes les listes de chaque commune de plus de 3500 habitants en page 4